

Sevépi infos

Tracer le chemin pour demain

Édito

Page 6

Le saviez-vous ?

Sevépi produit du miel sur ses silos et étudie l'idée de créer sa propre malterie artisanale ! Focus sur deux projets phares pour les années à venir...



Chère adhérente, cher adhérent,

L'exercice passé (2019-2020) est bien différent de celui qui est en cours, une récolte globalement bonne en quantité et des prix encourageants. La moisson qui a suivi cet exercice est bien décevante et les prix sont intéressants. Cela prouve que nous devons nous préparer à l'avenir.

L'avenir, c'est continuer la montée en gamme pour faire face à la séparation du conseil et de la vente des produits phytosanitaires. Je vous rappelle que le Conseil d'Administration de Sevépi a décidé de continuer la vente depuis longtemps. Nos techniciens restent à vos côtés pour les engrais, les semences, les produits de biocontrôle, et les rappels de sécurité pour l'utilisation des phytos. Les blés Qualépi arrivent aux côtés des blés Label rouge, des colzas éruciques et des pois filière. Le développement de la filière agriculture biologique se poursuit.

L'avenir, c'est le réaménagement du site de Bréval qui avance, malgré la crise sanitaire. Nous prévoyons l'exploitation du nouveau silo pour la moisson 2022. Ainsi, nous pouvons répondre à la demande des adhérents et à celle des clients sur le secteur. Nous réfléchissons quant à l'implantation d'une malterie artisanale sur ce site.

L'avenir, c'est poursuivre le travail en union avec nos voisins. Nous travaillons sur des sites communs dans les silos de Houdan, Limay, Heudicourt et Fresne-le-Plan.

Notre service agronomique Val'épi se renforce avec une nouvelle embauche pour répondre aux besoins des adhérents sur les nouveaux modes de production (bas intrants, bio, ACS, méthanisation). Le rapprochement d'UTDF et SICAPA pour former INOXA, notre grande centrale d'achats d'approvisionnement, nous met en position de force même si nous aurions préféré une Union de Coopératives pour forme juridique. Nous restons partenaires de SN DEPREAUX, filiale de NatUp, quand nous leur vendons la SA LISA MANTES. Enfin, notre partenariat entre UCBC et Centre Bio nous permet de rémunérer au mieux nos adhérents engagés dans la filière bio.

Dans ce monde devenu incertain avec la crise de la COVID-19, il est important de donner du sens aux valeurs portées par notre Coopérative. Je tiens à remercier tous les membres du Conseil d'Administration de Sevépi ; c'est un travail de groupe qui nous permet de trouver des solutions pour chacun d'entre nous.



Jérôme Charpentier
Président de Sevépi

Collecte totale

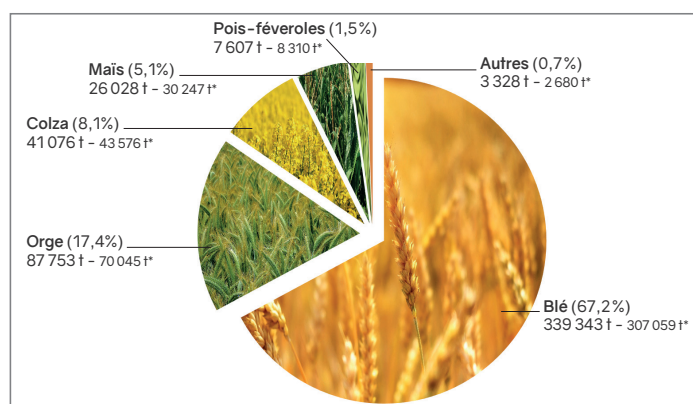
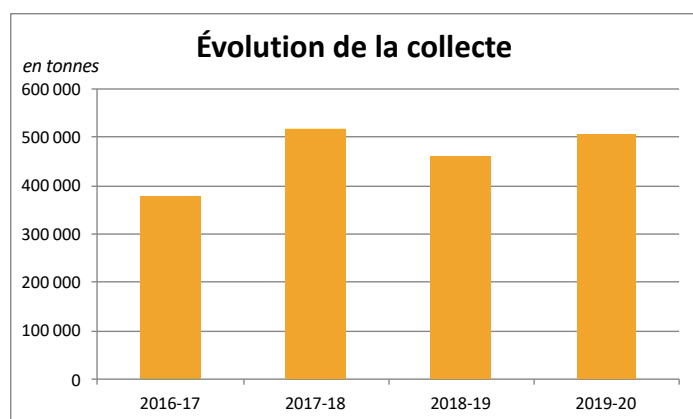
505 135 t

(461 917 t*)

Sevépi a collecté au cours de l'exercice 505 135 tonnes, soit une hausse de 9,4 %.

Nous sommes au-dessus des niveaux habituels.

L'estimation pour la campagne en cours n'est que de 400 000 tonnes. À noter que le taux de protéines des blés est redescendu à 11,23 et s'est établi à 11,20 pour la moisson 2020.



*Chiffres 2018-2019.

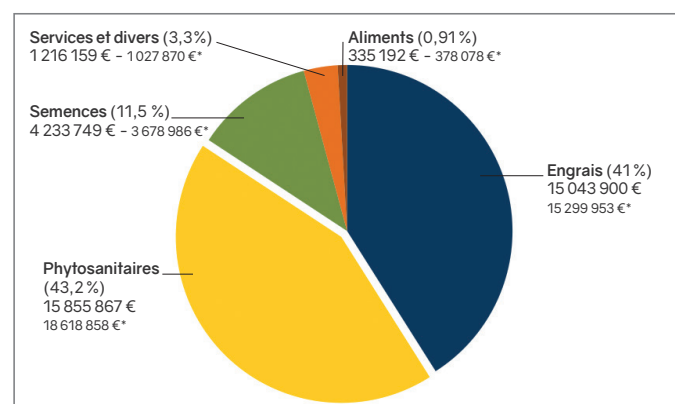
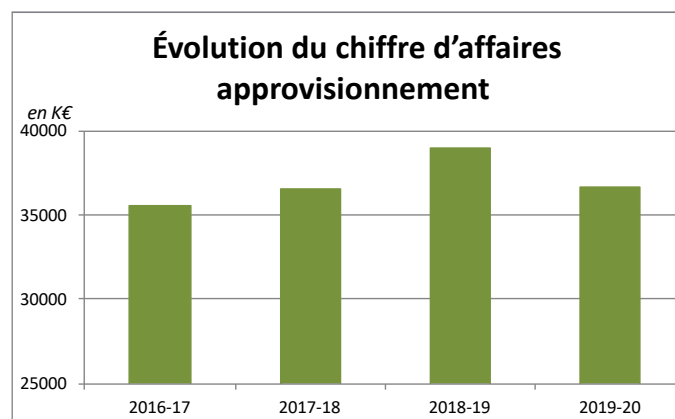
Approvisionnement

(chiffre d'affaires total)

36 684 867,13 €

(39 003 745,11 €*)

L'activité approvisionnement se replie de 5,9 % pour s'établir à 36,68 millions d'euros. La baisse du prix des engrais et de nos prix de vente en phytosanitaire explique cette diminution. Sur 5 ans, la baisse atteint 10,4 %, traduisant la diminution des consommations de phytosanitaires d'une part et la baisse du prix des engrais d'autre part. L'activité services progresse fortement de 18 % et atteint 1,2 millions d'euros.



*Chiffres 2018-2019.

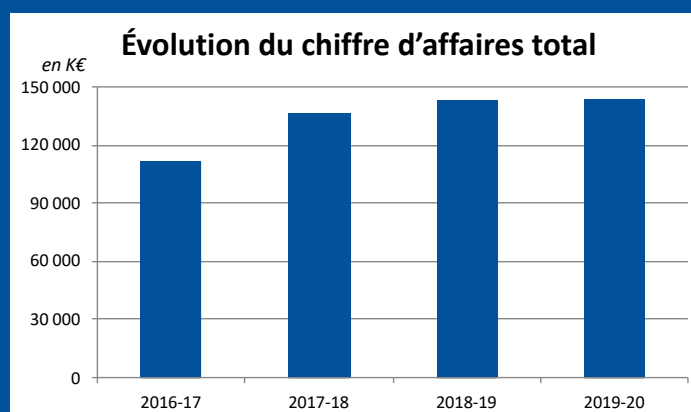
Chiffre d'affaires total

143 276 563,73 €

(142 793 695,90 €*)

Le chiffre d'affaires net total 2019-2020 est en très légère progression de 0,3 %. L'activité collecte augmente. Les approvisionnements régressent sous l'effet de mauvaises conditions d'application à l'automne, d'une baisse des prix en engrais et phytosanitaires et également d'un retour de phytosanitaires important. L'activité services est quant à elle en forte hausse.

*Chiffres 2018-2019.



Sevépi poursuit sa montée en gamme



Scannez pour
voir la vidéo

Afin de répondre aux attentes croissantes des consommateurs en termes d'approvisionnement local et de traçabilité produit, et surtout d'assurer une meilleure valorisation des productions des adhérents, Sevépi mise depuis plusieurs années sur la montée en gamme de ses produits.



Aurélien Cavrier,
Directeur de
Sevépi

La crise sanitaire a fortement impacté l'industrie locale (meuniers, malteurs...) et ralenti notre stratégie de montée en gamme. Malgré ce contexte, la valorisation au travers de contrats spécifiques a fortement progressé depuis 10 ans. Notre objectif de valoriser en filières 40 % de nos produits collectés sera atteint dans 2 ans. En tant que coopérative, notre rôle est aussi d'accompagner les agriculteurs dans leur choix de production en leur proposant des contrats sécurisants.

Une politique qualité reconnue

La valorisation des productions collectées par Sevépi est fondée sur une politique qualité reconnue par nos clients et qui se traduit par une offre segmentée de contrats orientés filières pour nos adhérents. Nous proposons ainsi depuis plusieurs années un contrat phare pour le blé, le Label Rouge.

La coopérative développe également depuis plus de 20 ans l'agriculture biologique et l'on constate une accélération des conversions depuis 5 ans, conséquence d'une demande croissante des consommateurs et des attentes sociétales de baisse des utilisations des produits phytosanitaires.

Pour la partie agriculture conventionnelle, nous cher-

chons des débouchés à plus forte valeur ajoutée, comme par exemple le blé de force, les pois filière, le colza érucique, ou encore le tournesol strié, etc., et ce dans le but d'apporter une meilleure valorisation à nos adhérents.

Cette stratégie orientée vers les filières nous permet, plus largement, de nous différencier de la concurrence internationale comme les pays de la zone Mer noire, les États-Unis ou d'autres pays émergents sur l'agriculture de commodités (marché des matières premières agricoles), mais surtout de nos concurrents présents sur notre territoire.

Répondre aux nouvelles exigences

Nous constatons depuis plusieurs années une montée en puissance des exigences dans les cahiers des charges, surtout sur les aspects de traçabilité et de biodiversité. Cela se vérifie pour le blé mais aussi pour d'autres productions comme les

orges de brasserie ou les pois jaunes destinés à l'alimentation humaine.

Ces exigences initiées par les consommateurs sont multiples, allant du simple calcul des IAE (infrastructures agro-écologiques), à l'installation de perchoirs à rapaces pour favoriser la prédation ou encore l'interdiction des boues de station d'épuration.

Afin de répondre aux besoins de nos clients et *in fine* des consommateurs, nous avons développé ce « volet vert » au sein de Sevépi en travaillant notamment sur une nouvelle segmentation des blés meuniers basée sur la qualité.

Cette nouvelle segmentation s'articule autour de trois axes : le cahier des charges haut de gamme Label Rouge déjà existant avec une traçabilité dédiée et des variétés spécifiques, le classe 3 qui va rester le blé meunier Sevépi de base, et entre les deux, un nouveau cahier des charges appelé « Qualépi ».

Qualépi, notre offre intermédiaire

Qualépi est le nouveau cahier des charges de qualité supérieure proposé aux adhérents, plus exigeant que les blés meuniers de classe 3 mais moins contraignant que les blés Label Rouge. Il s'agissait de répondre aux demandes de nos clients d'avoir un taux de protéines légèrement plus bas que le Label Rouge (à 11 plutôt que 11,50). Le contrat présente donc des contraintes différentes mais avec un maintien de la traçabilité. Cette démarche intéresse les moulins locaux avec lesquels nous avons tissé des liens solides et

qui construisent leurs propres cahiers des charges sur la qualité des blés et les contraintes environnementales. Contrairement aux autres contrats, Qualépi pourra être réalisé avec des mélanges de variétés et les primes seront différentes selon les variétés produites. La meilleure valorisation des blés Qualépi se fera, comme le Label Rouge, au travers d'une prime ajoutée au prix moyen de campagne. Les blés Qualépi pourront être livrés aux silos dès la moisson 2021.



Les OAD

une palette d'outils

au service des adhérents

Dans un contexte agricole qui se complexifie, soumis notamment à des aléas climatiques, économiques et réglementaires de plus en plus variables, Sevépi s'attache à proposer à ses adhérents des outils d'aide à la décision. Faciliter le quotidien, produire de façon plus optimale et promouvoir une meilleure image auprès du grand public, c'est ce que ces outils apportent aux exploitations.

Be Api, au coeur de l'agriculture de précision

Remonter dans le temps... pour tirer le meilleur du présent. C'est là tout l'enjeu de la solution Be Api. Afin de déterminer les facteurs d'hétérogénéité expliquant les différences de rendement au sein des parcelles, une étude cartographique de l'exploitation est réalisée sur la base de photos aériennes prises depuis 1956.

La connaissance plus fine des sols et de leur histoire permet ainsi d'optimiser les quantités d'engrais épandus et d'homogénéiser les rendements sur les parcelles. Nous accompagnons bien sûr les adhérents qui souhaitent se lancer dans cette démarche d'agriculture de précision dans la mise en œuvre des fichiers de modulation. Selon les exploitations, les bénéfices de Be Api se traduiront par des réductions d'intrants ou par des déplacements de quantités d'engrais auparavant en excédent sur des zones carencées. En plus d'accroître la productivité des sols en rééquilibrant progressivement leur fertilité, les adhérents retirent une vraie fierté à utiliser cet outil qui contribue à donner une image moderne et responsable du métier !



Scannez pour voir la vidéo

Au-delà des analyses de sol et re-luquats azotés, nous proposons une panoplie d'OAD afin d'accompagner au mieux les adhérents dans leurs choix stratégiques et optimiser la conduite de leurs cultures. Chaque exploitation ayant ses spécificités et ses contraintes, nos techniciens conseillent et accompagnent les adhérents dans le choix et la mise en place des meilleurs outils qui leur permettront de gagner en efficacité. Smag Farmer, un outil de gestion parcellaire aujourd'hui utilisé par environ 150 adhérents, permet par exemple de piloter facilement son exploitation au quotidien et d'optimiser la traçabilité des productions. Saisie des interventions réalisées sur les parcelles en quelques clics, gestion des assolements sur des interfaces cartographiques, etc. Ce logiciel permet aux utilisateurs de gagner en confort de travail, en temps et en productivité, tout en ayant une sérénité réglementaire. Côté pratique, l'adhérent retrouve également dans l'interface tous les conseils et préconisations de son technicien. Offrant une vision à 360° de l'exploitation, Smag Farmer est une solution simple d'utilisation qui séduit aujourd'hui de plus en plus de nos adhérents.

La recherche de technicité

Parmi les autres outils qui montent en puissance chez Sevépi, citons Xarvio, une solution innovante qui permet d'accompagner nos adhérents dans le suivi sanitaire des cultures de colza, blé et orge d'hiver ainsi que dans la planification des travaux agricoles. Du semis à la récolte, Xarvio permet notamment d'identifier rapidement les

risques et de protéger les cultures au bon moment mais aussi d'utiliser la bonne dose au bon endroit grâce à la modulation de dose intra-parcellaire. En plus d'optimiser la protection des cultures et d'améliorer les rendements, cet outil offre à nos adhérents qui l'utilisent un précieux gain de temps !

D'autres services comme Farmstar pour le pilotage de la fertilisation azotée par satellite, Epicles pour le calcul du plan de fumure de l'exploitation, Miléos pour la gestion du risque mildiou de la pomme de terre, le réseau de stations météo connectées Sencrop ou encore d'antennes pour le guidage RTK, viennent renforcer notre offre d'accompagnement. Le développement de ces services a permis à Sevépi de passer en 15 ans de 3000 à plus de 60 000 ha cumulés pilotés par un OAD.

L'agriculture du futur

L'agriculture de précision, avec des solutions comme Be Api, utilise les nouvelles technologies afin d'améliorer les performances des exploitations agricoles.

Développement des drones, capteurs connectés, applications mobiles, traitement des données en temps réel... C'est un secteur aujourd'hui en pleine expansion grâce aux avancées technologiques et nombreuses recherches développées par les startups françaises. Les expérimentations en cours que nous suivons avec beaucoup d'attention, notamment dans les universités, misent beaucoup sur la robotique qui offre d'impressionnantes possibilités. Il y a donc fort à parier que c'est un marché qui devrait se développer dans les années à venir.

Représentant un investissement de l'ordre de 17 millions d'euros, le futur silo de Bréval situé dans les Yvelines sort de terre. Le nouveau site sera la vitrine des silos de la coopérative pour l'agriculture conventionnelle et biologique.



Scannez pour voir la vidéo

Dans les coulisses du chantier de Bréval

L'objectif principal est de restructurer et moderniser les installations pour répondre aux exigences de réactivité de nos adhérents et de qualité pour nos clients. Ces derniers ont en effet besoin de matières premières de qualité tout au long de l'année, ce qui nécessite des conditions de stockage et de travail du grain performantes, notamment pour la farine pour pain de tradition Label Rouge. Connaissant également un fort développement du nombre d'exploitations en agriculture biologique, il est essentiel de gagner en efficacité sur cette activité afin de réaliser des économies d'échelle pour la déployer et accompagner au mieux nos adhérents en conversion.

S'agissant du plus gros site de collecte moisson de la coopérative, la conception du silo de Bréval a été réfléchi pour répondre à différents enjeux : qualité des produits, facilité d'utilisation pour le personnel de silo et la mainte-

nance, limitation des nuisances vis-à-vis des riverains et optimisation de la consommation d'énergie.

Répondre aux exigences de l'agriculture biologique et conventionnelle

Deux capacités de stockage seront construites : une bio de 5 390 tonnes et une conventionnelle de 20 190 tonnes. Le nouveau silo optimisera donc les capacités de stockage du grand bassin parisien et de la Normandie. Il comprendra également une tour de travail du grain avec des équipements permettant un stockage sans insecticide, la limitation de la poussière et un nettoyage du grain optimal. Cela permettra de répondre à la fois aux exigences de l'agriculture biologique et conventionnelle au travers des signes de qualité tel que le Label Rouge. En ce sens, le site de Bréval participe à la reconquête et la consolidation

de filières agro-industrielles d'avenir.

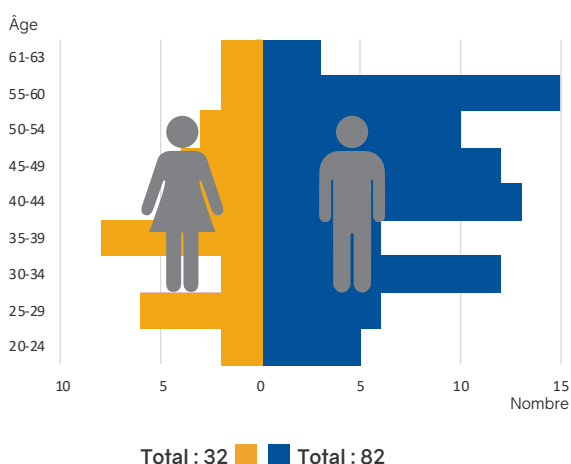
Avancement du chantier

Le projet était initialement programmé en trois phases avec notamment l'exploitation de la partie conventionnelle pour la moisson 2021. Malheureusement, la crise sanitaire liée à la COVID-19 a entraîné deux mois et demi d'arrêt de chantier lors du 1^{er} confinement, engendrant autant de retard. Nous avons donc changé notre phasage de travaux pour rendre possible l'exploitation de la partie conventionnelle et biologique pour la moisson 2022.

Nous sommes actuellement à l'étape des fondations : l'ensemble des pieux, les fosses de réception et d'élévateurs sont réalisés. Les fondations des cellules sont en cours et les premiers panneaux des cellules devraient être montés pour le début d'année 2021.

Claire Pelletier

Pyramide des âges Sevépi au 30/06/2020



Ressources humaines

Au 30 juin 2020, **114 personnes** travaillent chez Sevépi. Nous poursuivons notre politique de gestion serrée des effectifs qui devrait continuer au cours de cette campagne. 32 salariés sont des femmes, et nous avons la parité au comité de direction. La pyramide des âges est bien équilibrée et pour préparer l'avenir, nous recrutons de jeunes apprentis, nous formons les futurs cadres avec pour objectif d'assurer le remplacement des départs, si possible par promotion interne.

L'investissement en formation en 2019 était de 102 817 €, au-delà de notre contribution légale fixée à 60 541 €. En matière d'intéressement, celui-ci est calculé sur la collecte, le chiffre d'affaires appro-services et le prix moyen payé en blé aux adhérents. Pour cette campagne, il s'établit à 329 040 €. Sa répartition à 80 % sous forme égalitaire récompense particulièrement les bas salaires qui ont reçu fin novembre plus d'un mois de salaire au travers de ce dispositif. *Jean-Baptiste Hve*

Zoom sur nos projets innovants



Claire
Pelletier

Responsable du
service
Opérationnel

« Déminer certains discours véhiculés par les médias »

Réunissant à la fois du personnel du siège, des silos et des technico-commerciaux, l'opération Miel'épi est tout d'abord un projet d'entreprise qui nous permet de fédérer nos salariés autour d'une thématique différente de nos activités. En tant qu'entreprise commercialisant des produits phytosanitaires, il s'agissait aussi de sensibiliser le personnel et les adhérents sur le sujet des abeilles et plus largement sur la biodiversité dans le milieu agricole. L'idée était de leur permettre d'avoir un avis sur la biologie et la vie des abeilles afin de déminer certains discours véhiculés par les médias ou les réseaux sociaux et de comprendre les vraies raisons de la mortalité des abeilles. En outre, nous avons constaté que cette opération était un excellent outil de communication dans le milieu institutionnel, auprès de nos adhérents mais aussi de nos clients, qui sont très à l'écoute de cette initiative.

Résolument tourné vers l'avenir, Sevépi porte des projets ancrés dans sa démarche RSE pour contribuer aux enjeux environnementaux. D'autres projets orientés vers des filières novatrices sont également à l'étude afin de créer de la valeur ajoutée et mieux répondre aux attentes des consommateurs. Focus sur deux projets phares pour les années à venir...

Du miel produit sur nos silos

Depuis 3 ans, les salariés de Sevépi peuvent participer à un projet original consistant à suivre des ruches pour produire le miel de la coopérative ! Pour cela, un accompagnement alliant théorie et pratique leur est proposé en collaboration avec un apiculteur situé dans l'Eure.

Les salariés souhaitant participer à l'opération suivent tout d'abord une formation complète sur l'apiculture qui leur permet de se familiariser avec les différents aspects de la vie des abeilles, la conduite des ruches, les maladies, les menaces ou encore le déroulement d'une saison apicole dans la région. Des ruches sont ensuite installées sur les sites de Sevépi au début du printemps afin que les salariés puissent s'en occuper tout au long de l'année. Pendant la saison, des visites collectives avec l'apiculteur sont régulièrement organisées pour les aider à mettre en

pratique leurs nouvelles connaissances. Deux autres temps forts, la récolte du miel et sa mise en pot à la miellerie, viennent clôturer la saison en permettant aux salariés de découvrir l'ensemble de la chaîne de production.

En fonction de la production de l'année, le miel récolté par la coopérative est distribué aux salariés et aux adhérents, par exemple à l'occasion de l'assemblée générale.

Malgré un suivi plus difficile en 2020 en raison de la situation sanitaire, l'objectif est de développer cette opération sur la base du volontariat en l'ouvrant à d'autres salariés de Sevépi (chauffeurs, personnel des silos...) qui seraient intéressés par les abeilles.



Scannez pour
voir la vidéo

Bientôt une malterie artisanale ?

Avec une ouverture par jour recensée en France en 2018, le marché de la brasserie artisanale est en plein essor. Malgré notre position de premier producteur d'orge brassicole dans l'Union européenne, les brasseurs français ont des difficultés à s'approvisionner en malt local. C'est pourquoi un nouveau marché sur de petits volumes de malt « à la carte » est en train de se développer.

8 malteries artisanales existent actuellement en France mais encore aucune n'est présente sur le secteur de Sevépi où il existe pourtant une demande croissante des brasseurs. De ce constat est née l'idée d'implanter notre propre malterie ! L'objectif est de produire dans un premier temps 500 tonnes de malt par an, puis de doubler la production d'ici 5 ans. Les variétés d'orge restent à définir en fonction des secteurs, en concertation avec les adhérents souhaitant participer à l'aventure.

Le malt produit par Sevépi sera principalement revendu aux brasseurs locaux. Des distilleries et boulangeries pourraient également être intéressées, notamment pour l'élaboration de whiskies ou de pains spéciaux. Sevépi possède déjà des équipements pour stocker, trier, nettoyer et calibrer l'orge.

Mais sa véritable force réside dans son savoir-faire du grain, la maîtrise de la production d'orge brassicole par ses adhérents et la connaissance des différentes variétés par ses équipes en silo. Avec un appui technique de l'IFBM (Institut Français de la Brasserie et de la Malterie), notamment sur l'équipement nécessaire, Sevépi pourra aisément se lancer dans ce projet.

L'enjeu consiste surtout à dimensionner l'opération, dont l'investissement est estimé entre 750 000 et 1 million d'euros. L'implantation est envisagée sur le site de Bréval qui offre la possibilité de développer une filière tracée Île-de-France et bio. Si le projet est retenu, la malterie artisanale de Sevépi verra le jour à l'automne 2022.



Amandine Cavrier,
assistante du service Céréales
et Développement

« Jouer la carte du local »

Malgré une diminution de la consommation de bière en France, un marché de niche est en train de voir le jour. Les Français se tournent en effet de plus en plus vers des spécialités comme des bières bio, locales ou aromatisées. Leur souhait est de boire une bière dont l'orge est produite près de chez eux et plus respectueuse de l'environnement. Créer notre malterie artisanale contribuera à donner une image différente de la coopérative et à montrer que l'on peut faire du circuit court. Notre objectif est de jouer la carte du local et du maltage spécifique. Nous avons également pour ambition de créer une filière tracée Île-de-France et de se positionner sur le bio pour se différencier. Par ailleurs, certains adhérents étant aussi brasseurs, nous pourrions leur proposer du maltage à façon pour avoir une traçabilité et valoriser leurs produits.



DATES-CLÉS

2018-2020

étude et analyse de marché



Février 2021

présentation du budget au
CA et vote du projet



Mars 2021

démarrage de
la construction



Juillet 2022

début des tests
avec la récolte 2021



Octobre 2022

maltage et commercialisa-
tion de la récolte 2022

Unions et Partenariats

Des prestations facturées par **Sevépi**

Le partenariat lorsqu'il est possible est toujours recherché. Au-delà d'économies d'échelle, il rémunère des prestations qui sont ajustées aux services réellement fournis et représentent une mutualisation des coûts pour un total de 444 863,12 €.

INOXA

Afin de continuer à peser auprès de fournisseurs toujours plus mondialisés, l'Union Terres de France, notre union d'achat d'approvisionnement, a fusionné le 1^{er} juillet 2020 avec SICAPA, structure d'approvisionnement des Hauts-de-France, pour créer INOXA. La structure juridique retenue est une SAS, bien que nous aurions préféré une Union de coopératives. Sevépi a 122 512 euros de capital dans cette SAS (3,8%) et est engagé pour 5 ans aux côtés de 21 autres actionnaires.

UNION DE COOPÉRATIVES AGRICOLES « YVELINES CÉRÉALES »

En ce qui concerne l'UCAYC, où aux côtés d'Axéreal nous gérons le silo de Limay, nous avons expédié en 2019/2020 252 345 tonnes pour le compte de Sevépi, d'Axéreal ou de confrères. C'est un record absolu depuis l'ouverture du silo en 2001. 26 684 tonnes sont sorties en conteneur, soit 104% de plus et ce malgré l'arrêt des exportations vers la Chine dès la fin février. L'activité 2020/2021 est au regard de notre moisson en fort retrait pour ce début de campagne.

SÉNALIA

Nous profitons des outils de manutention et d'exportation de Sénalía. Là aussi le volume record exporté en 2019/2020 sera sans comparaison avec la récolte en cours.

VAL'ÉPI

Val'Epi, notre union constituée de 4 coopératives, est recentrée autour

du service agronomique animé par Alain Laloi. Nous sommes certifiés BPE (bonnes pratiques d'expérimentation), ce qui nous permet de tester des produits à N-2 et d'intégrer les résultats de ces essais dans un dossier d'homologation. Nous allons renforcer notre R&D vers les nouveaux systèmes de production (bas intrants, bio, agriculture de conservation) et présenter systématiquement une analyse économique incluant de préférence l'ensemble de la rotation. 360 000 € sont investis chaque année par Val'Epi pour ces activités de R&D dont 29 % sont supportées par Sevépi.

POLLEN



Scannez pour voir la vidéo

Concernant la filière colza érucique, Pollen réunissant NatUp, Sevépi et Sofiprotéol, conforte sa position de leader européen. Pollen a permis à Sevépi de valoriser sa production de 7 630 tonnes, soit une progression des volumes de 17 %.

Il faut noter que lors de la récolte 2020, les colzas éruciques ont généralement fait jeu égal avec les colzas 00. Toutefois, nous devons investir dans la recherche de nouvelles variétés plus productives.

OMNISEM

Citons encore la participation de 8% dans OmniSem, producteur de semences, aux côtés de la coopérative de Creully. Cette société, située à Fontaine-La-Soret dans l'Eure, se

porte bien et son mode de fonctionnement nous apporte entière satisfaction.

SA LISA MANTES

La SA Lisa Mantes qui gère nos Gamm Vert a été cédée à la société DEPREAUX pour 2 850 702 € avant déduction de la dette résiduelle sur le crédit bail, soit 2 357 392 € nets. DEPREAUX, filiale de NatUp, avait déjà nos magasins en location gérance. Nous restons actionnaire de DEPREAUX à hauteur de 8,72 % pour participer au développement de l'activité jardinerie. À noter que cette cession s'est accompagnée d'une revalorisation, à sa valeur réelle, de notre participation dans DEPREAUX qui passe de 76 281,30 € à 185 689,00 €.

MAIS AUSSI...

Nos Unions avec nos confrères marchent bien et permettent de mutualiser des coûts. Que ce soit à Heudicourt avec Agora, à Houdan avec la SCAEL ou à Fresne-Le-Plan avec Noriap.

Il ne faut pas oublier les livraisons pour compte réalisées avec NatUp et Agora. 8 000 tonnes des céréales Sevépi sont livrées chez nos confrères et en retour, 14 000 tonnes de céréales de nos confrères sont livrées chez Sevépi. Cette initiative dont NatUp a été l'instigateur il y a 12 ans, permet de rentabiliser nos investissements silos et offre un meilleur service aux adhérents.

Jean-Baptiste Hue

Bilan au 30 juin 2020 (en euros)

ACTIF	EXERCICE EN COURS			rappel au 30/06/2019
	BRUT	AMORT/PROV	NET	
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ	133 463,00		133 463,00	206 146,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Servitudes	7 603,06	7 603,06	0,00	0,00
Logiciels	764 859,02	721 499,88	43 359,14	67 829,12
	772 462,08	729 102,94	43 359,14	67 829,12
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	3 594 588,77	790 333,11	2 804 255,66	2 755 335,83
Constructions	42 647 137,45	28 496 374,43	14 150 763,02	12 151 234,00
Inst.tech.materiel et outillage industriels	28 527 509,09	20 275 007,75	8 252 501,34	7 431 490,39
Autres	1 571 692,71	1 286 007,64	285 685,07	270 666,31
Immobilisations corporelles en cours	5 341 368,50		5 341 368,50	1 715 363,63
Avances et acomptes			0,00	0,00
Provision pour dépréciation immobilisations		24 068,65	-24 068,65	-24 068,65
	81 682 296,52	50 871 791,58	30 810 504,94	24 300 021,51
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	2 108 994,11	26 640,00	2 082 354,11	2 120 430,30
Créances rattachées à des participations	6 934 425,66	34 632,00	6 899 793,66	7 267 526,19
Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	40 979,78	0,00	40 979,78	40 979,78
	9 084 399,55	61 272,00	9 023 127,55	9 428 936,27
TOTAL I	91 672 621,15	51 662 166,52	40 010 454,63	34 002 932,90
STOCKS ET EN COURS				
Matières consommables	238 590,10		238 590,10	104 710,57
Produits agricoles	5 100 941,35		5 100 941,35	5 020 021,57
Marchandise approvisionnement	10 007 257,89	191 365,40	9 815 892,49	8 899 238,24
	15 346 789,34	191 365,40	15 155 423,94	14 023 970,38
CREANCES				
Créances sociétaires	15 344 343,17	1 126 313,78	14 218 029,39	15 402 747,57
Clients et comptes rattachés	8 379 923,73	54 785,87	8 325 137,86	7 017 438,53
Autres créances	3 382 064,26		3 382 064,26	6 048 941,14
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS DISPONIBILITES	1 275 390,05		1 275 390,05	1 660 750,42
	28 381 721,21	1 181 099,65	27 200 621,56	30 129 877,66
TOTAL II	43 728 510,55	1 372 465,05	42 356 045,50	44 153 848,04
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	225 880,81		225 880,81	652 058,45
TOTAL III	225 880,81	0,00	225 880,81	652 058,45
TOTAL GENERAL (I+II+III)	135 627 012,51	53 034 631,57	82 592 380,94	78 808 839,39

PASSIF	EXERCICE EN COURS		rappel au 30/06/2019
CAPITAUX PROPRES	CAPITAL SOCIAL	4 263 643,00	4 241 344,00
	Réserve légale	4 288 161,00	4 288 161,00
	Réserves réglementées	4 612 193,76	4 536 307,29
	Réserves statutaires ou contractuelles	15 541 294,44	15 116 175,51
	Autres réserves/ réserves facultatives	7 111 134,07	7 108 590,22
	RESULTAT DE L'EXERCICE	2 670 484,19	1 123 968,87
	TOTAL I	38 486 910,46	36 414 546,89
PROVISIONS	Provisions pour risques	2 584 678,00	2 898 186,00
	Provisions pour charges	1 235 437,55	1 264 558,85
	TOTAL II	3 820 115,55	4 162 744,85
DETTES FINANCIERES	Emprunts dettes auprès étab. crédit	3 705 146,68	2 005 621,56
	Emprunts dettes Financières divers	27 415 881,98	22 321 765,51
DETTES D'EXPLOITATION	Dettes sociétaires	573 739,50	611 199,31
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 053 767,19	7 829 587,55
	Dettes fiscales et sociales	1 700 429,11	2 477 225,79
	Dettes/immobilisations et comptes rattachés	1 247 838,52	1 181 033,28
	Autres dettes	1 325 531,14	1 666 234,58
	TOTAL III	40 022 334,12	38 092 667,58
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		263 020,81	138 880,07
	TOTAL IV	263 020,81	138 880,07
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		82 592 380,94	78 808 839,39

Compte de résultat (en euros)

		EXERCICE 2019-2020	EXERCICE 2018-2019	VARIATION
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes - Activité de collecte	104 770 289,62	102 225 498,41	2 544 791,21
	Ventes - Activité approvisionnement	36 684 867,13	39 003 745,11	-2 318 877,98
	Ventes - Activité de services	1 203 285,75	1 016 773,51	186 512,24
	Produits des activités annexes	618 121,23	547 678,87	70 442,36
	Chiffre d'affaires net	143 276 563,73	142 793 695,90	482 867,83
	Autres produits	382 904,25	368 324,42	14 579,83
	Reprises sur provisions et transferts de charges	3 389 640,11	3 048 305,85	341 334,26
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	147 049 108,09	146 210 326,17	1 321 649,75
CHARGES D'EXPLOITATION	Apports - Activités de collecte	95 301 314,38	91 884 870,58	3 416 443,80
	Variation de stock activités de collecte	77 703,22	869 509,82	-791 806,60
	Achats - Activités approvisionnement	27 761 728,33	31 081 375,26	-3 319 646,93
	Variation de stock activités approvisionnement	-1 015 654,36	-2 529 864,36	1 514 210,00
	Achats de matières consommables	1 103 970,25	1 058 864,38	45 105,87
	Variation de stock matières consommables	-133 879,53	-67 509,17	-66 370,36
	Autres achats et charges externes	10 178 984,86	9 392 158,77	786 826,09
	Impôts taxes et versements assimilés	1 427 889,10	1 429 077,71	-1 188,61
	Salaires et traitements	4 975 789,94	4 852 184,72	123 605,22
	Charges sociales	2 012 993,42	2 034 536,92	-21 543,50
	Dotations aux amortissements et provisions			
	- Dotations aux amortissements	1 838 909,96	1 606 304,45	232 605,51
	- Dotations aux provisions	2 886 217,10	3 274 747,89	-388 530,79
	Autres charges	26 209,11	20 008,68	6 200,43
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	146 442 175,78	144 906 265,65	1 535 910,13
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	606 932,31	1 304 060,52	-697 128,21)
PRODUITS FINANCIERS	Participation a des organismes coopératifs AGR	61 680,05	43 903,09	17 776,96
	Autres intérêts et produits assimilés	214 552,06	227 296,90	-12 744,84
	Produits des valeurs mobilières de placement	-	-	-
	Reprises sur provisions et transfert de charges	200 000,00	-	200 000,00
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	476 232,11	271 199,99	205 032,12
CHARGES FINANCIERES	Charges financières et charges assimilées	373 471,57	371 910,67	1 560,90
	Dotations aux amortissements et charges financières	-	-	-
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	373 471,57	371 910,67	1 560,90
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	102 760,54	-100 710,68	203 471,22
	3 - RÉSULTAT COURANT (I-II+III-IV)	709 692,85	1 203 349,84	-493 656,99
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels s/opérations de gestion	-	-	-
	Produits exceptionnels s/opérations capital	2 466 248,33	61 513,13	2 404 735,20
	Produits exceptionnels divers	16 278,00	6 866,00	9 412,00
	Reprise de provision et transfert de charges	-	-	-
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	2 482 526,33	68 379,13	2 414 147,20
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles s/opérations de gestion	44 174,00	111 480,34	-67 306,34
	Charges exceptionnelles s/opérations capital	428 081,80	25 237,95	402 843,85
	Charges exceptionnelles diverses	26 849,59	11 041,81	15 807,78
	Dotations aux amortissements et charges exceptionnelles	-	-	-
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	499 105,39	147 760,10	351 345,29
	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	1 983 420,94	-79 380,97	2 062 801,91
IMPÔTS	Impôts sur les sociétés	22 629,60		22 629,60
	TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	150 007 866,53	146 549 905,29	3 457 961,24
	TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	147 337 382,34	145 425 936,42	1 911 445,92
	RÉSULTAT	2 670 484,19	1 123 968,87	1 546 515,32

Projet d'affectation du résultat au 30 juin 2020 (en euros)



RÉSULTAT NET

2 670 484,19

RÉSERVES				2 279 775,32
Réserve indisponible				13 157,26
Réserve légale				0,00
Réserve compensant le remboursement de parts sociales				0,00
Réserve facultative				1 947 634,08
Réserve pour remplacement des immobilisations / investissements				318 983,98
INTÉRÊTS AUX PARTS SOCIALES				116 058,06
Intérêts sur capital coopérateurs (capital libéré)	3 994 847,00	2,81%		112 255,20
Intérêts sur capital non coopérateurs	135 333,00	2,81%		3 802,86
<i>(Intérêts versés à partir de 10€, les sommes non versées seront portées sur le compte d'activité des associés)</i>				
RISTOURNE APPROVISIONNEMENT				274 650,81
Fidélité Appro Collecte (abondement des 20 %)	97 881,93	100,00%		97 881,93
CA Appro (hors RPD, hors TNA)	35 353 776,34	0,50%		176 768,88
TOTAL CONTRÔLE RÉSULTAT				2 670 484,19

Pour les associés coopérateurs non à jour avec leurs obligations de souscription ou libération de parts sociales conformément aux statuts de la coopérative, un prélèvement maximum de la totalité des ristournes et des intérêts aux parts sera effectué.



www.sevepi.fr



Siège social et administratif :
ZAC Le Normandie parc - 27120 Douains
Tél. 02 32 77 37 37 - Fax 02 32 77 37 50

Sevépi Infos est une lettre d'information externe publiée par la SCA SEVEPI.

Directeur de la publication : Aurélien Caurier

Directeur de la rédaction : Jean-Baptiste Hue

Rédactrice en chef : Laure Gravier (Circuit Com)

Ont contribué à ce numéro : Pierre-Baptiste Baron, Steve Briquet,
Amandine Caurier, Claire Pelletier, Nicolas Pons et Gaëtan Synaève.

Création graphique et mise en page : Idées Print

Crédits photos : Pixabay et Sevépi